

MOSELLE Coronavirus

Importation de masques : le rôle difficile des douanes

Les masques fabriqués en dehors de l'espace européen passent entre les mains des douaniers avant d'arriver sur le marché ou dans les sociétés françaises. Dans les bureaux d'Ennery et de Saint-Avold, les agents voient déferler la marchandise par millions d'exemplaires.

Ils n'avaient pas l'habitude de voir passer des importations de masques. Et ces derniers ont afflué en masse à partir du mois de mars. Plus de 700 millions sur l'ensemble du territoire, selon la direction générale des douanes et droits indirects. « C'est à ce moment-là qu'on a vu arriver cette marchandise particulière », admet François Hatton, patron du bureau des douanes d'Ennery. Particulière parce qu'elle doit répondre à des normes CE strictes auxquelles les fabricants, asiatiques pour la plupart, n'avaient pas le temps de répondre. Face à l'urgence, des équivalences de normes ont été mises au point.

En Moselle, les premiers masques ont été commandés par un professionnel. « Un transitaire qui en a fait venir près de 3 millions. Il avait fourni tous les documents en amont. C'est allé vite. » Lorsque tout est en règle ou que le transfert est anticipé, la libération des produits est rapide. Quand ce n'est



Les douanes surveillent tous les masques qui entrent dans l'espace européen. Photo RL/Julio PELAEZ

pas le cas, les documents chinois peuvent être un casse-tête. « Il y a un tel besoin qu'on s'est mis en ordre de bataille pour accélérer la procédure de vérification », prolonge François Hatton.

« Mais on ne peut pas non plus libérer de la marchandise dont on ne peut pas vérifier tous les éléments », prévient Thomas Daguin, chef de la division de Lorraine Nord. Il manque parfois le certificat de conformité, « le document de garantie du produit, celui qui prouve que le masque est de bonne qualité. »

Cette absence de certificat est une des raisons qui poussent les douanes à bloquer les marchandises. La pression mise par les chefs

d'entreprise et les grands groupes, racontée par certains, « n'y changeant rien », poursuit Thomas Daguin.

De la marchandise bloquée

« On comprend l'urgence des sociétés qui veulent reprendre leur activité et qui ont besoin de masques de protection, mais nous sommes garants de la qualité de ce qui rentre sur le marché européen. » Mais à quoi ressemblent des masques défectueux alors qu'on demande aujourd'hui à la population de fabriquer ses propres masques ? « Les masques FFP2 ou chirurgicaux répondent à des normes sanitaires. S'ils n'ont pas plus de protection qu'un foulard, c'est

dangereux pour ceux qui les portent en pensant être protégés. »

À l'aéroport de Roissy, des colis commandés par le groupe Ascometal sont bloqués et devraient être détruits. Un cas extrême « qui n'est pas arrivé chez nous », reprend Thomas Daguin. « En général, on trouve des solutions pour libérer la marchandise. » François Hatton : « On a vu arriver des commandes de FFP2 alors que ce n'étaient que des masques chirurgicaux. Les prix ne sont pas les mêmes... Cela a donc été rectifié. Mercredi, on a eu affaire à des personnes qui ne sont pas du milieu sanitaire ni du milieu de la grande distribution mais de l'immobilier et de la téléphonie. Ils ont fait venir des masques grand public dans des emballages portant la norme CE. Ce n'était pas exact. »

Les emballages ont été détruits. Et l'importateur est reparti avec la marchandise. Mais il va faire l'objet d'un signalement aux services des fraudes. « C'est un nouveau type d'acteur temporaire qui apparaît. Ils ont sans doute un intérêt financier », observe François Hatton. « Cela va imposer beaucoup de vigilance. Mais on ne peut être garant que de ce qu'on voit. Et on sait qu'il y a des risques que la marchandise d'une autre qualité arrive en Europe, par d'autres ports ou canaux... »

Kevin GRETHEN

Il a réussi à se fournir

Lui est tout au bout de la chaîne. Une fois que la marchandise a franchi les barrières de la douane ou obtenu les autorisations de mise sur le marché, les masques se retrouvent dans les rayons de son magasin de proximité.

Le commerce Carrefour City de Christophe Joffroy, installé au Ban-Saint-Martin, en vend depuis lundi. « L'enseigne Carrefour doit fournir 4 000 magasins, c'est compliqué. Alors je suis passé par un fournisseur de Forbach avec qui je travaille habituellement pour le gel hydroalcoolique. Il m'a proposé quelques cartons. » Des boîtes de 50 étaient dans les rayons lundi. Mais le patron s'est rendu compte que ses « clients habituels, plutôt des personnes âgées, ne pouvaient les acheter en raison du prix. » Il a donc fait en sorte de les vendre en pochette de dix, comme le lui permet la réglementation.

« J'en vends beaucoup. Le prix de ces masques a tellement flambé qu'on ne peut pas faire d'argent là-dessus. Mais c'est un service et c'est important d'en proposer. » Parmi ses clients de la semaine, il a été marqué de voir des professionnels de santé. « Ils ne parviennent pas à avoir des masques... » Il a en mémoire une aide-soignante venue en blouse blanche. « Je lui ai offert une boîte, c'est la moindre des choses. » À raison d'une centaine de ventes par jour, Christophe Joffroy pense pouvoir tenir « plusieurs semaines ».

K. G.

« C'est le Far West »

Bien implanté dans le milieu du négoce de matériel et de fournitures industriels, ce professionnel mosellan, qui préfère la discrétion, navigue à vue depuis des semaines pour fournir ses clients en masques. Ce qu'il décrit ressemble à une bagarre quotidienne pour trouver de la marchandise « de qualité. J'ai des fournisseurs avec qui je bosse habituellement ou quelques intermédiaires sûrs. Je suis aussi passé par une plateforme. »

Il a déjà réussi à faire venir cinq millions de masques en France. Ce n'est qu'un début. « L'État a facilité l'importation. Mais attention... Je n'ai pas connu de mésaventure à mon niveau, seulement, on n'est à l'abri de rien parce que certains ont compris qu'il y a de l'argent à se faire. Pour quelques milliers d'euros, on peut acheter de faux certificats de conformité en Italie, notamment. On peut se retrouver très vite embêté aux douanes. Dans le milieu, c'est devenu le Far



Photo RL/Stéphane MAZZUCOTELLI

West. Il y a une telle offre qu'il faut être capable de s'y retrouver et de faire le tri entre ce qui est bon et de mauvaise qualité. »

Le professionnel s'en sort « parce que je suis les commandes au plus près. Je suis très exigeant avec les fournisseurs chinois. J'exige les documents et certificats bien en amont. Je vérifie que les laboratoires chinois qui ont fourni l'homologation étaient bien accrédités. Cela permet de gagner du temps. Parce que mes clients en France ne peuvent pas attendre. »

K. G.

METZ

Meurtre à la Maison des adolescents : suspect incarcéré

Mis en examen pour homicide volontaire, jeudi 7 mai dans la soirée, Giorgio Papapostolou a été incarcéré dans la foulée. L'homme est suspecté d'avoir tué Chantal Roux le 4 mai dans les locaux de la Maison des adolescents, rue Harelle à Metz, où la victime âgée de 65 ans était chargée de l'entretien. Elle a été retrouvée ligotée et poignardée au niveau de la gorge.

Âgé de 51 ans et originaire de Cologne en Allemagne, Giorgio Papapostolou est un marginal sans attache à Metz.

« Il n'a pas livré d'aveux circonstanciés. Il est toutefois mis en cause par des éléments de l'enquête de voisinage, l'exploitation de la vidéosurveillance et les résultats d'analyses scientifiques », a expliqué le procureur de la République, Christian Mercuri.

MEUSE

Violences conjugales : sept ans de prison

Sept ans de prison, dont dix-huit mois de sursis probatoire renforcé pendant trois ans, tel est le jugement prononcé jeudi par le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc dans le cadre d'une comparution immédiate tenue dans le respect des mesures de distanciation sociale.

Un homme de 33 ans était poursuivi pour des violences habituelles en récidive sur sa compagne avec qui il formait un couple depuis quatorze ans. C'est un appel téléphonique aux gendarmes, le 3 mai, qui a permis de mettre fin au calvaire enduré par la jeune femme, mère de quatre enfants, dont trois sont placés. Sorti de détention le 27 mars, l'homme a gîflé à plusieurs reprises sa compagne qui rentrait de balade avec une voisine. Les constatations médico-légales ont montré que la victime présentait de multiples hématomes et blessures sur une bonne partie du corps.

LORRAINE

« Triple couronne » pour ICN Business school

« C'est un label de qualité universellement reconnu. C'est une très bonne nouvelle pour l'école, pour la ville et pour la région », se félicite Forence Legros, la directrice générale d'ICN Business school, qui compte 3 000 étudiants, dont la moitié à Nancy sur le campus Artem. L'école de management vient de décrocher, en plus des accréditations européenne EQUIS et britannique AMBA, l'accréditation américaine AACSB.